

LE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRATIVES EN GUINEE DU 21 JUIN 2018

I- INTRODUCTION

Le Jeudi 21 Juin 2018 à 10 heures 20mn, une réunion du Comité de Pilotage s'est tenue dans la Salle de Conférence du Ministère des Mines et de la Géologie sous la présidence de Monsieur NIMAGA Saadou, Président dudit Comité.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1- Adoption du Procès-Verbal de la réunion du Comité de Pilotage du 1 Mai 2018 ;
- 2- Présentation du Rapport de la Commission Ad hoc
- 3- Discussion avec la mission du Secrétariat International de l'ITIE sur le suivi des mesures correctives et Rapport 2016 l'ITIE – GUINEE dans le cadre de la validation ;
- 4- Divers.

DEROULEMENT

Mr NIMAGA Saadou : Bonjour à tous et merci d'être venus à cette importante réunion avec la présence de la mission du Secrétariat International.

J'apporte une modification à l'ordre du jour initialement proposé par le Secrétariat Exécutif. Il s'agit du compte rendu de la commission Ad-hoc.

"Ordre du jour adopté par acclamation"

Je pense qu'il faut commencer par présenter la Mission du Secrétariat Internationale qui comprend:

Madame Gisela GRANADO et Monsieur Dylan GELARD, qui sont déjà venus à Conakry, donner des conseils à l'ITIE/G que je pense, ont été bien suivis, ce sera à eux de le confirmer.

Ils vont discuter avec nous sur nos faiblesses. je leur souhaite la bienvenue en votre nom.

Je vous présente Monsieur Cheick KEITA qui devient membre du Comité de Pilotage en remplacement de Elhadj Bachir TOURE au compte de

l'ordre des Experts Comptables. Je compte sur sa participation à améliorer le processus ITIE /G.

Point I : Approbation du PV du 31/05/2018

Mr DIABY Mamadou : Lecture du résumé du PV du 31/05/2018

"Procès-Verbal adopté à l'unanimité"

Point II : Présentation du Rapport de la Commission Ad hoc.

Mr Kadiata Mory CAMARA/Président de la commission :

Merci, Monsieur le Président de nous avoir donné la parole, et comme indiqué la Commission s'est réunie pendant deux jours consécutifs compte tenu de l'importance de l'enjeu.

Nous avons reçu des observations concrètes et pertinentes de Monsieur Mamadou Bailo DIALLO, c'est le lieu de le signaler et le remercier.

L'analyse de l'effort de tout un chacun a permis à cette commission de faire un travail fiable et dont le contenu vous sera livré par le Rapporteur, Monsieur SYLLA René.

Mr SYLLA René : lecture du **Rapport** de la Commission Ad hoc.

Mr NIMAGA Saadou : merci à Monsieur Kadiata Mory et son équipe. Je propose que les membres de la commission de Monsieur Sikhé fassent un travail conjoint avec cette équipe.

Mme Gisela GRANADO : je vous remercie pour l'accueil chaleureux que vous m'avez réservé.

Nous avons effectué une 1^{ère} mission il y a quelques mois, au cours de laquelle nous avons partagé nos idées sur le Rapport ITIE/2016 ; et aujourd'hui nous sommes là pour encore échanger avec vous sur les corrections à apporter et sur les progrès réalisés au niveau des informations pour lesquels nous vous félicitons.

Il y a eu une avancée sur le rapport ITIE/2016 par rapport à celui de 2015.

- La Guinée va commencer sa validation le **1^{er} Juillet 2018** et elle va se poursuivre en **Septembre 2018**.

Vous devez, le Secrétariat Exécutif et le Comité de Pilotage déposer toute la Documentation après corrections au **Valideur Indépendant**.

Il s'agit par exemple :

- Du déroulement des activités de l'ITIE/G
- Les fiches des comptes rendus des réunions des sociétés minières.
- Les Procès-verbaux des réunions du Comité de Pilotage

- Le Choix des membres du Comité de Pilotage, ou mode de désignation.
- Le Rôle du Secrétariat Exécutif.
- Les discussions tenues autour de la Propriété Réelle.
- Le respect des exigences
- Toutes les décisions prises lors de vos rencontres, les évaluations et exécutions des rapports.
- La SOGUIPAMI, son rôle, ses rapports avec l'Etat et les sociétés.
- La gouvernance du groupe multipartite.
- La participation de la société civile dont l'engagement est un élément clé pour la validation.
- L'octroi des permis doit être clarifié.
- La certification des Données par la Cour des Comptes

Alors je vous demande de profiter de ma présence pour apporter toutes ces corrections et les communiquer en version électronique au consultant Indépendant.

Mr DIABY Mamadou : le Groupe Multipartite a finalisé les TDR, il a fait le toilettage du Règlement Intérieur et le rapport d'avancement 2017 a été publié.

Mr Dylan GELARD : vous devez condenser tout cela et mettre sur le site, les PV de vos réunions et les réunions des sociétés minières.

Mr MAGASSOUBA/SAG : quel est le critère de choix pour le Validateur Indépendant ?

Mr Dylan GELARD : le Validateur Indépendant est choisi, à la suite d'un appel d'offres. Cette fois ci, c'est un **Canadien** qui va valider la Guinée.

Mr NIMAGA Saadou : en ce concerne l'octroi des permis, nous sommes fiers de la décision du Ministère à savoir que si une société n'a pas les capacités techniques et financières, elle ne peut pas obtenir un permis. Monsieur Savané vous en dira plus.

Elhadj THIAM Mohamed Aly : s'agissant d'un des constats de l'Administrateur Indépendant est-ce qu'il faut enlever la rubrique "Commission Nationale " qui n'existait pas à l'époque ?

Mr SAVANE : en ce qui concerne ces éléments,

- L'avis du comité technique est requis, quand il s'agit d'un permis d'exploitation ;
- Pour le permis de recherche, l'avis du comité n'est pas exigé.

Pour le cas de figure concernant l'échantillonnage, nous n'avons pas été contacté par qui que se soit. Donc il faut que tous les éléments soient complets pour que le comité se prononce sur un dossier.

Mr MAGASSOUBA/SAAG : le compte rendu des réunions des Sociétés se fait à la Direction de la chambre des Mines. En ce qui concerne la documentation je vais essayer de voir et en tenir compte.

DIABY Mamadou : pour la désignation des membres, ce sont les DG des Sociétés qui désignent leurs représentants au sein du Comité de Pilotage.

- La SAG, C B K, FRIGUIA, et C B G sont représentées au comité de pilotage.

Mr Moustapha KEITA (chambre des mines) quel est le rôle à jouer par les Sociétés **Minières** pour aboutir à un succès face à cette validation ?

Mme Gisela GRANADO : une documentation liée à l'exploitation qui prouve que cela se fait dans les règles de l'art par ces sociétés.

- Que l'impact du rendement soit visible
- Que les sociétés fassent des déclarations des données fiables et certifiées par leurs commissaires aux comptes.

Mr Dylan GELARD: A la fin du mois d'octobre 2018, une Conférence Africaine sur la **Propriété Réelle** se tiendra à Dakar et la Guinée y prendra part.

Mme Gisela GRANADO : En raison de l'importance et du potentiel du secteur Minier Guinéen, Mr Dylan sera désormais le Directeur Régional qui s'occupera de la Guinée et quant à moi ce sera les Caraïbes.

Mr NIMAGA Saadou : nous avons fourni beaucoup d'efforts mais la concrétisation, ce sera la **Validation** on ne doit pas relâcher maintenant.

Nous allons respecter les exigences comme demandé par l'ITIE /INTERNATIONALE.

Je souhaite qu'il y ait des réunions de travail avec le Secrétariat Exécutif, et je formule la demande à ce que tous ces documents correctifs soient prêts.

Je félicite le Secrétariat Exécutif et le consultant national El hadj NABE N'falla, ainsi que El hadj Mamadou Baïlo DIALLO qui a été d'un apport concret à améliorer le Rapport ITIE/2016, qu'il en soit remercié.

La Chambre des Mines et les Sociétés doivent travailler avec le Secrétariat Exécutif ;

Que Monsieur KOUROUMA Aboubacar du BSD, coordonne la collecte pour qu'on ait les informations qui manquent à la Documentation.

A Madame Gisela, vont nos remerciements pour ses observations pertinentes qui nous ont permis d'avancer depuis qu'elle nous accompagne ces dernières années.

A Monsieur Dylan, nos remerciements et nous ajoutons que pour y revenir, il doit avoir la **Validation Confirmée**.

Mr DIABY Mamadou : nous allons commencer très bientôt **la Collecte des Données pour le Rapport ITIE/2017**

Nous allons faire **la publication du Rapport I'TIE/2016 le 27 Juin 2018**.

Divers

Mr DIABY Mamadou : pour votre information, Madame BARRY Hawa Camille a accompagné son papa malade en France

- Maître SAMPIL est en mission en France
- Madame CAMARA hadja Aminatou est toujours au village pour le décès de sa nièce.

Mr NIMAGA Saadou : je remercie tout le monde et bonne chance à nous tous.

Conclusion :

Au terme de ses travaux, le Comité est parvenu aux conclusions suivantes :

- 1) Le Comité approuve le Procès-Verbal de sa réunion du 31 Mai 2018 ;
- 2) Le Comité approuve les conclusions de la commission Ad-hoc et invite le Secrétariat Exécutif à transmettre les observations à l'Administrateur Indépendant pour leur prise en compte ;
- 3) Le Comité remercie la délégation du Secrétariat International pour ses sages Conseils et leur soutien pour une validation réussie de la Guinée.

Séance Levée à 12h 20mn

Le Rapporteur



Mr DIABY Mamadou

Le Président



Mr NIMAGA Saadou